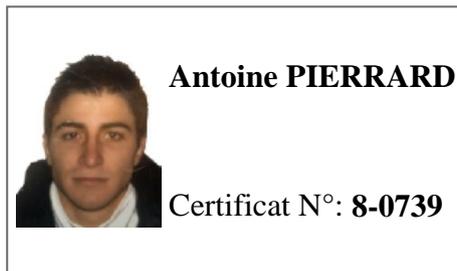


## CERTIFICAT DE COMPETENCES

**CERTIFI organisme accrédité par le COFRAC (numéro d'accréditation 4-0082) certifie que :**



est certifié compétent pour :

Domaine(s)	Certificat		Selon norme NF EN ISO/CEI 17024 et
	délivré le	expire le	
<b>AMIANTE</b>	14-03-2013	13-03-2018	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification
<b>PLOMB</b> (CREP*)	16-01-2013	15-01-2018	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification
<b>TERMITE</b> <b>METROPOLE</b>	14-03-2013	13-03-2018	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification
<b>ELECTRICITE</b>	21-09-2009	20-09-2014	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification

- (\*) CREP : Constat de Risque d'Exposition au Plomb
- (\*) DRIPP : Diagnostic du Risque d'Intoxication par le plomb des peintures
- (\*) CAT : Contrôle Après Travaux en présence de plomb
- (\*) DPE : Diagnostic de Performance Energétique

Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées. Il appartient à tout destinataire ou lecteur du présent document, de contrôler en temps réel la véracité et la validité du certificat sur le site web de CERTIFI au : [www.certifi.fr](http://www.certifi.fr)

**Fait Aucamville, le 26-06-2013**  
**La Direction de CERTIFI,**

